



MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST
741, CHEMIN HUNTER
AYER'S CLIFF, QUÉBEC J0B 1C0
TÉL : 819-838-4334
COURRIEL : BARNSTON.OUEST@XITTEL .CA

AVIS PUBLIC

Règlement numéro 256-2016, règlement modifiant le Règlement numéro 243 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Barnston-Ouest

AVIS est, par la présente, donné par la secrétaire-trésorière de la municipalité de Barnston-Ouest, que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 6 septembre 2016 à 19h30 au Centre Communautaire de Way's Mills, le conseil municipal procédera à l'adoption du Règlement numéro 256-2016, règlement modifiant le Règlement numéro 243 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Barnston-Ouest.

Donné à Barnston-Ouest, ce 4 août 2016.

Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
D'UN AVIS PUBLIC**



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

Je soussigné, Sonia Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant dans la Ville de Coaticook certifie, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits suivants :

1. Bureau municipal;
2. Église de Kingscroft.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce quatrième jour d'août deux mille seize (4 août 2016)

Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

RE : Règlement numéro 256-2016, règlement modifiant le Règlement numéro 243 portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Barnston-Ouest